

LE BREVANNAIS

N°46

PRINTEMPS 2018



REUNION PUBLIQUE

LUNDI 28 MAI à 18h30

En mairie

Ouverte à tous les Brevannais

*Venez vous informer et discuter sur la vie et les projets
de votre commune ...*

ATTENTION

Suite à l'orage du mercredi 9 mai, les personnes touchées par des inondations par ruissellement ou coulées de boue doivent :

- **Faire rapidement une déclaration de sinistre auprès de leur compagnie d'assurance**
- **Se faire connaître en mairie, avant le 30 juin 2018, afin que M. le Maire constitue un dossier permettant d'initier la procédure de demande de reconnaissance par l'état de catastrophe naturelle.**

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p 2	Vie du village	p 8
Budget -info	p 3-6	Vie Associative	p 9-13
Vie citoyenne	p 7	Vie de l'école	p 14-15



Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Dans la nuit du 9 au 10 mai, un orage d'une extrême violence, à la fois dans l'intensité des chutes d'eau et dans la durée de cette intempérie a vu un certain nombre d'habitations inondées. Les pompiers sont intervenus chez plusieurs Brevannais pour vider les maisons. De même, un orage de grêle est tombé mardi 15 mai 2018 en fin d'après-midi occasionnant à nouveau des dégâts. Un dossier de demande de classement en catastrophe naturelle est en cours d'élaboration et sera soumis à M. le préfet.

Lundi 28 mai 2018, je vous propose d'échanger lors de la réunion publique annuelle. Le conseil municipal et moi-même, vous exposerons les grandes lignes budgétaires et les orientations de nos politiques publiques en matière de fonctionnement et d'investissement pour notre commune et autres sujets que vous souhaiteriez aborder.

D'ores et déjà, je vous donne dans l'article « Budget 2018 » ci-après quelques éléments qui pourraient alimenter nos échanges.

Je voudrais vous expliquer (comme je le ferai lors de la réunion publique) mes inquiétudes concernant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

La première concerne le rapport de la cour régionale des comptes (CRC) sur les exercices 2012-2016. Cette dernière nous alerte sur les dépenses d'investissement engagées ou à venir (complexes sportifs).

En effet, la CRC alerte sur les dépenses et la capacité d'autofinancement (CAF) de l'Agglo pour rembourser cet équipement et le fonctionnement qui viendra s'ajouter à celui de l'aquaparc.

La réponse à ces recommandations de la CRC a été une nouvelle augmentation proposée par le Président FICHERE des impôts locaux par la CAGD (la 3^{ème} depuis 2014, date de l'arrivée à l'exécutif de la CAGD du Président FICHERE).

C'est 186 % d'augmentation depuis 2014 sur la taxe foncière que vont payer les propriétaires. C'est également 40% depuis 2014 sur la taxe d'habitation. Ce matraquage fiscal des ménages par l'exécutif du Grand Dole est lourd. Il était demandé aux communes de baisser leur taux sur le foncier bâti pour compenser les augmentations de l'agglo.

Le conseil municipal, que j'avais sollicité avant le vote en conseil communautaire, s'est prononcé à l'unanimité contre la baisse des impôts de la commune de Brevans, pour compenser les augmentations du Grand Dole. En effet, nous n'aurions pas pu continuer à assumer nos missions communales. Je rappelle que les taux communaux sont inchangés depuis 2010 et que parallèlement nous avons subi la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de moitié (de 55 000 € en 2014 à 23 000 € en 2018) (voir article budget 2018). De plus, la convergence des taux moyens des 47 communes du Grand Dole est supérieure à nos taux communaux et que nos taux sont dans la moyenne basse des communes de même strate d'habitants.

Il nous a été présenté un Pacte Fiscal (avec une concertation à minima) pour, entre autre, baisser nos taux d'imposition pour compenser l'augmentation du Grand Dole mais également :

- Reprendre les stades de Dole (Bobin, Tavaux Damparis (foot), la pépinière (Rugby) sans connaître les coûts que cela entraîne pour l'entretien
- Reprendre en charge l'école régionale de musique de la Ville de Dole pour 1.8 millions d'euros/an et celle de Damparis et Sainn-Aubin
- Reprendre la subvention que versait la ville de Dole à Scènes du Jura pour 350 000 €.
- Bref, ce pacte fiscal avantage outrageusement la Ville de Dole, qui je le rappelle reçoit de l'Etat au titre de la centralité, pour ces dépenses qui viennent d'être reprises, entre autres, une dotation globale de fonctionnement (DGF) supérieure soit 289 €/habitant alors que Brevans reçoit 82€/habitant.

Compte-tenu des orientations d'investissement démesurées du Grand Dole, ainsi que des transferts de nouvelles compétences à venir, j'ai peur qu'à plus ou moins longue échéance, les communes rurales ne soient financièrement asphyxiées et que leur disparition au profit de regroupements ou rattachements soit leur devenir dans les années qui viennent.

A signaler que nombre de communes du Grand dole n'ont pas, elles non plus, diminué leur taux pour compenser l'augmentation de l'agglomération et ne respectent pas ce Pacte Fiscal.

Le Président FICHERE nous affirme qu'il contrôle la situation. J'espère qu'il a raison sinon gare aux impôts à venir !

Le fonctionnement des commissions du Grand Dole ainsi que la conférence des maires ne sont que des chambres d'enregistrement. Aucun débat, tout arrive ficelé, rien à dire pour pouvoir améliorer les différents dossiers. La démocratie participative n'est que de façade.

Je reste convaincu que l'intercommunalité est une bonne réponse aux préoccupations de notre société actuelle mais il est nécessaire de garder une proximité avec la population pour les actions la concernant et de respecter la liberté des communes rurales.

Je termine en vous rappelant notre invitation pour la réunion publique du 28 mai.

Le conseil municipal et moi-même restons à votre disposition

Le Maire de BREVANS,
Gérard FUMEY

LE BUDGET 2018

LE CONTEXTE :

Depuis plusieurs années (2013) l'Etat a fortement diminué la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui est attribuée aux communes.

Cette DGF est passée de 50 332 € en 2013, à 48140 € en 2014, à 40461 € en 2015, à 33028 € en 2016, à 3346 € en 2017, à 23177 € en 2018 soit - 27 155 € depuis 2013.

De ce fait, nous avons cherché à faire des économies pour compenser cette diminution de dotation de l'Etat et ceci depuis plusieurs années (2015).

Elles ont été de plusieurs ordres :

- Diminution de 10% des indemnités des élus, indemnités qui incluent les frais de déplacement lors des missions de ces derniers (gain estimé à 2000 €/an).
- Extinction des lumières la nuit de 23h30 à 5h30 le matin (gain estimé à 2000 € / an).
- Commande groupée à chaque fois que possible avec Grand Dole pour les frais de bureautique (gain estimé à 1000€/an).
- Impression en régie du Brevannais à la place d'un prestataire (gain estimé à 2000€/an)
- Pose des illuminations de Noël par les employés (gain estimé à 2000€/an)
- Achat en commande groupée avec Grand Dole ou le SIDEC pour la téléphonie, le gaz, l'électricité, le photocopieur, internet (gain estimé à 2000€/an).
- Diminution du poste concernant les diverses cérémonies (gain estimé à 1000 €)

SOIT 13 000 € d'économies annuelles

Toutes ces économies nous ont permis de maintenir nos taux des taxes communales depuis 2010 à savoir :

	<u>COMMUNE</u>			<u>DEPARTEMENT</u>	<u>NATIONALE</u>	<u>Communauté d'Agglomération du Grand Dole</u>	
	Taux 2009	Taux 2010	Taux 2018	Moyenne Départementale Taux 2018	Moyenne Nationale Taux 2018	2013	2018
Taxe Habitation	6.99	7.34 + 5%	7.34	22.05	24.47	11.30	15.75 +42.10 %
Taxe foncière	11.51	12.09 + 5%	12.09	20.08	21	1.26	3.61 + 186%
Taxe foncière non bâti	24.71	25.95 + 5%	25.95	32.22	49.46	3.76	4.12 + 9%

L'ancienne taxe professionnelle nous est reversée sans augmentation depuis 2013 : 70 451 € et 68 001 € en 2017 en tenant compte de retenues sur des charges transférées diverses.

Les constructions de nouvelles habitations et la revalorisation des bases fiscales, de ce fait, font évoluer légèrement le produit fiscal attendu.

C'est avec ces contraintes que le budget 2018 a été préparé et débattu en conseil municipal en janvier et février et voté à l'unanimité le 26 mars dernier.

Malgré les recherches d'économie, notre capacité d'autofinancement (CAF) pour réaliser des investissements reste peu élevée (environ 40 000 €/an) en diminution compte tenu des baisses notamment de la DGF.

Les subventions pour les investissements de l'Etat, du Département et de la Région toutes revues à la baisse nous obligent à être prudents et à programmer les gros investissements sur plusieurs années par ordre de priorité.

En 2018, c'est l'aménagement des abords de l'Avenue Eisenhower qui mobilisera nos finances d'investissement au chapitre 2315 pour 264 206 € ainsi que quelques travaux divers de mises aux normes ou de travaux sur les bâtiments communaux qui vont mobiliser l'enveloppe financière liée à l'investissement.

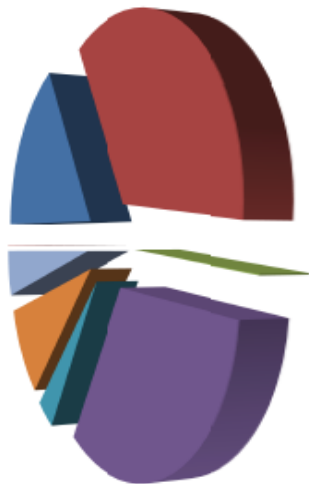
Ci-après la répartition par poste des dépenses de fonctionnement et d'investissement et les postes principaux. Bien sûr, nous continuerons à exercer nos compétences communales avec le souhait de répondre à l'attente des Brevannais.

Lors de la réunion publique du 28 mai, nous pourrons vous éclairer davantage.

Le Maire, Gérard FUMEY

Dépenses de fonctionnement 477 662.18 €

- Charges à caractère général 812.30 €
- Charges de personnel 165020 €
- Dépenses imprévues 500.18 €
- Virement section investissement 152903 €
- Opérations d'ordre 14538 €
- Autres charges gestion courante 41800 €
- Charges financières 21371 €
- Charges exceptionnelles 300 €



Recettes de fonctionnement 477 662.18 €

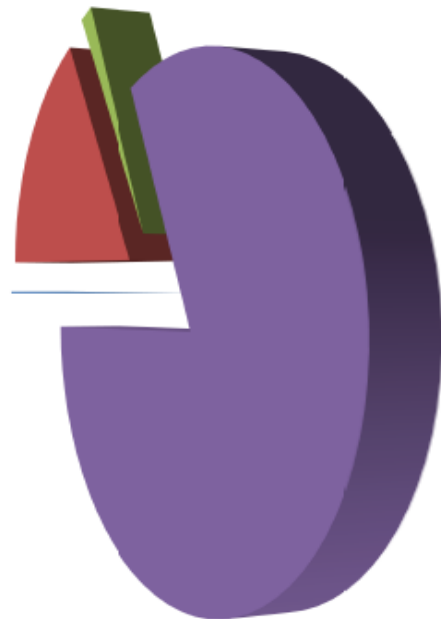
- Excédent antérieur 13995.18 €
- Atténuation de charges 2500 €
- Produit des services 13350 €
- Impôts et taxes 232000 €
- Dotations et participations 50396 €
- Autres produits gestion courante 38000 €
- Produits financiers 1421 €



Erratum : 139 995.18 € au lieu de 13995.18 €

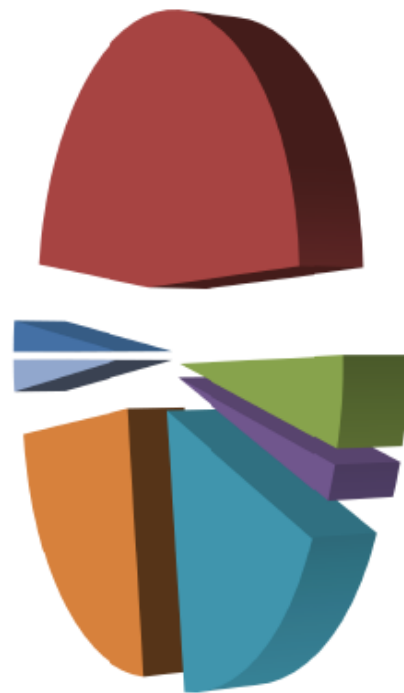
Dépenses d'investissement 322 669.86 €

- Dépenses imprévues 430.86 €
- Remboursement emprunt 53633 €
- Immobilisations corporelles 4400 €
- Immobilisations en cours 264206 €



Recettes d'investissement 322 669.86 €

- Sode d'exécution d'investissement reporté 7005.86 €
- Virement section investissement 152903 €
- Amortissements 14538 €
- FCTVA taxe aménagement 6000 €
- Subventions d'investissement 55000 €
- Emprunts d'épôts cautionnements 80000 €
- Autres immos financières 7223 €



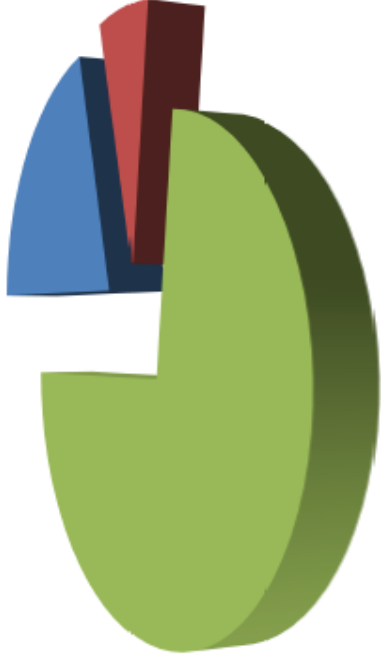
Dépenses d'exploitation 68 423.75 €

- Charges à caractère général 12350 €
- Dépenses imprévues 600 €
- Virement section investissement 12828 €
- Amortissements 16642 €
- Charges de gestion courante 24000.75 €
- Charges financières 2003 €



Recettes d'exploitation 68 423.75 €

- Excédent antérieur reporté 14195.75 €
- Amortissements 4228 €
- Taxes et redevances 50000 €



Dépenses d'investissement 36 695.05 €

- Déficit antérieur reporté 7225.05 €
- Amortissements 4228 €
- Emprunts et dettes 15410 €
- Frais études 6000 €
- Immobilisations corporelles 1832 €
- Immobilisations en cours 2000 €



Recettes d'investissement 36 695.05 €

- virement section exploitation 12828 €
- Amortissements 16 642 €
- Affectation résultat 7225.05 €



Mairie: Horaires d'ouverture

Lundi: 9h-11h30 13h30 - 17h30

Mardi, Jeudi, vendredi: 13h30 - 17h30

tel : 03 84 72 51 18 Fax : 03 84 72 99 27

Adresse Email: Mairiebrevans@wanadoo.fr

Adresse postale: 5 place Louise et Benjamin CONSTANT
39100 BREVANS

Site internet : www.brevans.fr



Déchèterie Horaires d'été :

Du 26/03/2018 au 14/10/2018 du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 (17h45 le samedi)

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 1er juin 2018

LE 23 MAI 2018

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Le 23 mai 2018...

Une opération technique importante se déroulera dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il faudra **effectuer une recherche et mémorisation des chaînes**, s'il constate une perte de certaines chaînes de la TNT.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Pour toutes information complémentaire : www.recevoirlatnt.fr

Horaires de tonte :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

samedi

de 9h à 12h et de 15h à 19h

dimanche et jours fériés

de 10h à 12h



Pour le bien de tous, veillez à respecter ces horaires...

CARTE

AVANTAGES JEUNES

Cette année encore, la mairie de Brevans offre aux Jeunes Brevannais la carte « avantages jeunes », dès l'entrée en 6^e et jusqu'à 26 ans étendu à 30 ans pour les étudiants sur présentation d'un justificatif.

Le coût de la carte étant réglé par la commune, il est demandé aux jeunes intéressés de s'inscrire en mairie avant

le 6 juillet 2018 dernier délai

Fournir une photo d'identité à l'inscription

TRANSPORTS SCOLAIRES

A partir du 4 juin et jusqu'au 1^{er} juillet



les inscriptions doivent impérativement se faire en ligne sur le site :

www.reseau-tgd.fr

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le 03 84 69 11 63 ou le 03 84 72 59 94 aux heures de récréation.

Une Journée portes ouvertes est prévue mardi 26 juin à partir de 16h30.

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

(Extraits du discours de M.Gérard FUMEY, Maire de Brevans)



« Les 8 mai sont fériés dans notre pays, ils tombent toujours bien pour profiter du printemps et de la verdure...

Mais il faut de plus en plus le dire et le rappeler, derrière cette date il y a la fin de la plus grande tragédie de notre histoire et de l'histoire de tous les hommes...

Ce jour fut institué, à l'origine, pour se souvenir du plus grand conflit de notre histoire qui prit fin, dans la nuit, par la signature d'un acte de capitulation des armées allemandes, dans le cadre austère d'un lycée technique de Reims...Il avait fallu 50 millions de morts pour en arriver là...

Eh oui, nous sommes la France parce que nous en savons l'histoire et que chacun de nous porte en lui un petit morceau du passé d'un peuple à travers son passé propre..

Un pays existe aussi et surtout par les hommes et les femmes qui y vivent et qui l'aiment, par le désir qu'ont ses habitants de ne pas le voir sombrer et disparaître, d'assumer le passé tout en construisant l'avenir...

Le 8 Mai sert aussi-et surtout- à transmettre aux plus jeunes cette indispensable reconnaissance. La culture historique n'est pas tout ; dans le cœur de ses habitants vit aussi le souvenir des sacrifices de ceux qui, sans en être les enfants, sont morts pour le défendre...

Le 8 mai c'est tout cela : la mémoire, la gratitude, la nécessaire leçon d'histoire pour ceux qui vont nous suivre et aussi évidemment quelques instants de recueillement pour tant de victimes disparues...»



Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ANACR NJ du 24 Mars 2018

Après un mot de bienvenue de Madame Pierrette BUSSIERE, 1ère Adjointe à la Mairie de Brevans qui représente Monsieur Gérard FUMEY, maire de Brevans, excusé, Madame la présidente Danièle PONSOT, demande que l'on observe 1 mn de silence à la mémoire de nos adhérents décédés dans l'année 2017, puis poursuit avec le rapport moral : « Les événements qui ont endeuillé hier le département de l'Aude et plus particulièrement les cités de Carcassonne et de Trèbes nous plongent encore une fois dans les affres du terrorisme. Nous voulons affirmer notre totale solidarité aux victimes civiles et militaires, de cet acte odieux ainsi qu'à leurs familles.

D'autres attaques, malheureusement, menacent notre démocratie, d'autant plus dangereuses qu'elles se propagent insidieusement par les réseaux sociaux. Je vais vous donner lecture du communiqué de la Direction Nationale de l'ANACR.

Pour conclure, nous joindrons nos voix à celle du Bureau National, qui « **...affirme sa volonté de poursuivre le combat des Résistant(e)s contre le fascisme et dit son affectueuse solidarité avec les Ancien(ne)s Résistant(e)s et Déporté(e)s victimes d'insultes et de calomnies.** »

Plus que jamais, soyons vigilants et faisons œuvre de pédagogie pour inculquer aux jeunes générations le respect du devoir de mémoire ! »

Monsieur Michel BUSSIERE, secrétaire de l' ANACR a proposé son rapport **d'activités approuvé à l'unanimité.**

Madame Pierrette BUSSIERE trésorière de l' ANACR NJ a présenté le bilan financier qui a été contrôlé par Madame Eve MAITRE (vérificateur aux comptes), qui a donné quitus. **Le bilan financier approuvé à l'unanimité.**

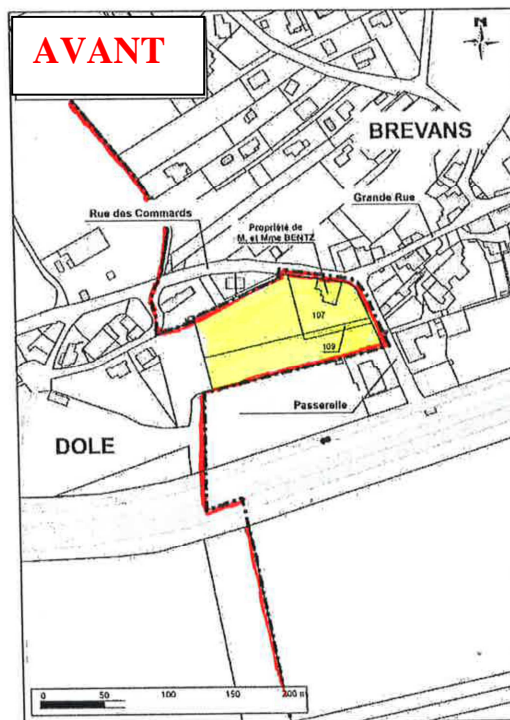
Madame Françoise BARTHOULOT conseillère départementale et Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX, conseiller départemental et maire de Dole prennent successivement la parole. Ils sont unanimement pour dire que l' ANACR NJ fait du bon travail et rappellent qu' il faut persévérer dans le devoir de mémoire et que l' on peut pardonner mais ne pas oublier.



Elections : les candidats à l'intégration au Conseil d'Administration de l'ANACR NJ: Madame Christine DURAND,

Messieurs Bernard DURAND et Thierry GUIGNARD à jour de leur cotisation, sont élus à l'unanimité.

Madame la Présidente rappelle la cérémonie du 13 Avril à Chaussin à la mémoire de Simone MICHEL-LEVY et précise qu'elle ne pourra y assister puisqu'elle est invitée par Madame le Maire de Paris pour justement assister à une cérémonie donnée à la mémoire de Simone MICHEL-LEVY. Monsieur le Président Départemental sera sollicité pour la représenter.

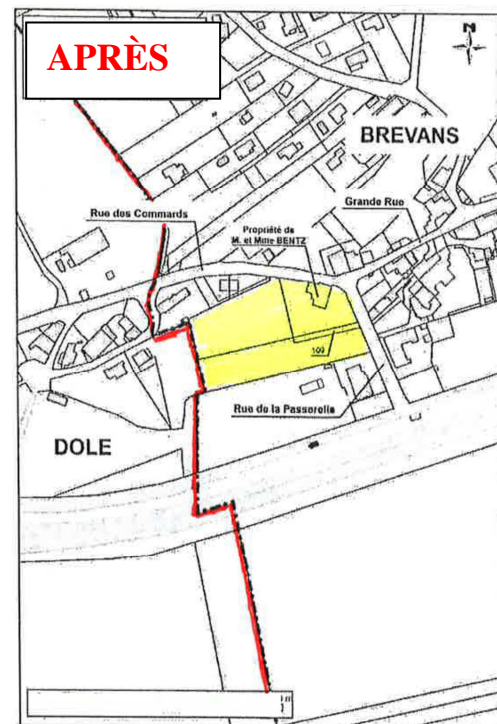


MODIFICATION DES LIMITES DE BREVANS

M. et Mme Bentz dont la parcelle située préalablement 133 rue des Commards à Dole, mais se trouvant à côté du Haras rue de la Passerelle à Brevans, rencontraient de nombreux problèmes et souhaitaient donc être rattachés à BREVANS. Une procédure était engagée depuis 2015, mais les démarches furent compliquées par le fait que Dole et Brevans, ne faisant pas partie du même canton, il fallait donc également modifier les limites cantonales. Un décret portant modification des limites territoriales de commune et canton, signé par le Premier ministre est enfin paru au journal officiel le 27 mars 2018.

A cette parcelle s'ajoutent d'autres parcelles non bâties pour une superficie totale de 93 ares et 5 centiares (voir plan ci-dessous).

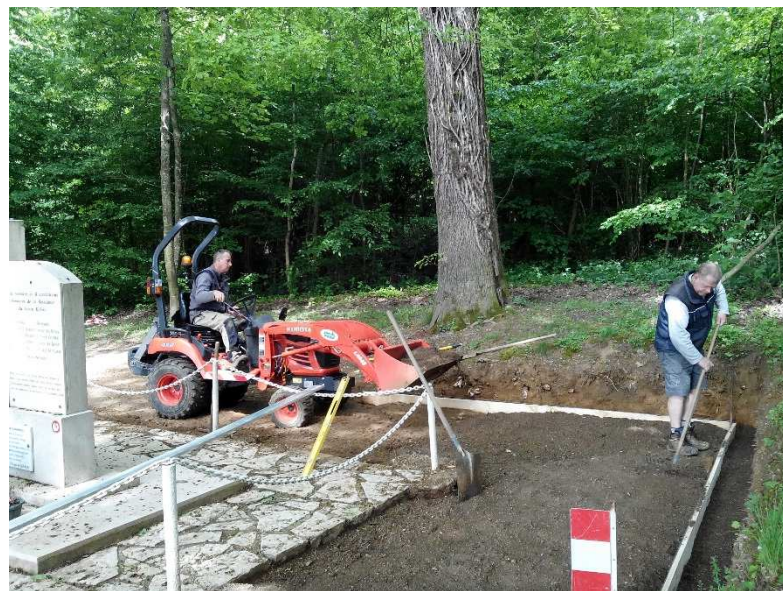
Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux Brevannais...



Travaux d'entretien au Monument du Souvenir du Bois des Ruppes

C'est à l'initiative de l'ANACR, qu'a commencé, aux abords du monument du Souvenir du Bois des Ruppes, la construction d'un petit muret de soutènement à l'aspect naturel.

Les pierres nécessaires à cette construction ont été fournies par la ville de Dole et les travaux réalisés par les employés de la commune de Brevans.



Arrêté préfectoral du 18/04/2017 réglementant l'emploi du feu...

Interdiction générale :

- De brûler à l'air libre, en tout lieu, tout type de produits manufacturés, matériaux, matières à l'exception de la combustion pour un usage particulier et dans des conditions maîtrisées (barbecue, torches éclairantes, bougies d'extérieur...)
- De brûler des déchets ménagers et assimilés ou des déchets d'activité économiques...
- De brûler, par les entreprises du bâtiment, les déchets de construction en bois, qu'ils soient infectés ou non par les insectes xylophages

Elagage des haies

Suite au courrier adressé aux administrés dont les haies et autre végétation empiétaient sur le domaine public, La mairie remercie les personnes qui ont procédé à l'élagage et ainsi participé à la sécurité et au bien-être de tous...

Les Bielles Brevanaises

Cette journée du 29 avril était la journée choisie pour la journée annuelle de la voiture ancienne par la Fédération Française de Véhicules d'Epoque (FFVE) dont notre association est adhérente depuis de nombreuses années: Le choix de notre destination était tout désigné car depuis la création de notre club, chaque année, nous suivons les "Chevronnés" pour leur bourse expo annuelle. Un moment où l'on retrouve le monde somme toute assez fermé de la voiture de collection...

Cette année encore nous avons décidé d'implanter notre stand au beau milieu de la bourse dans le but avoué de faire le maximum de promotion pour

la "Bourse- expo des Bielles" programmée le 19 août prochain au village de Brevans.



Pour de la promotion, on en a fait car Aurore et JC ont servi chaque vendeur de pièces et chaque propriétaire de voiture de la petite affichette qui va bien, sans compter notre stand garni de publicité pour notre manifestation! Ça c'est du marketing! Merci les amis!

Pour le reste, la terrine d'Isabelle a été entamée dès 9 heures, pour ne pas passer le cap de midi et grâce à la présence du club NSU venu en amis, le piquenique de midi a été animé.

Egalement première sortie en notre compagnie du couple Jovignot que nous avons grande joie d'accueillir tant ces gens sont sympatiques et simples!

Un peu de matériel s'est échangé durant cette bourse, mais au fond, le but n'était pas tout à fait celui-ci, opération réussie, vivement la prochaine sortie...

NOUVEAU SPECTACLE DE LA COMPAGNIE CHICKADEE

"L'ILE TRES MYSTERIEUSE" (libre adaptation du roman de Jule Verne, l'île mystérieuse)

Théâtre musical interprété par un quatuor de comédiens-chanteurs

Mise en scène: Catherine CHANDON Arrangements musicaux: JJ DORIER

avec: Catherine CHANDON (soprano) dans le rôle de Prunil Smith, la scientifique
Mylène LIEBERMANN (mezzo-soprano) dans le rôle de Sasha, la domestique
Jean-Jacques DORIER (baryton, guitare, bouzouki, mandole) dans le rôle de Gédéon Spilett, le journaliste
Xavier FORGEOT (basse et accordéon) dans le rôle de Pencroff, le marin

3 SEANCES A BREVANS A LA SALLE JEAN FERRAT:

VENDREDI 15 JUIN à 21h

SAMEDI 16 JUIN à 16h et 21h

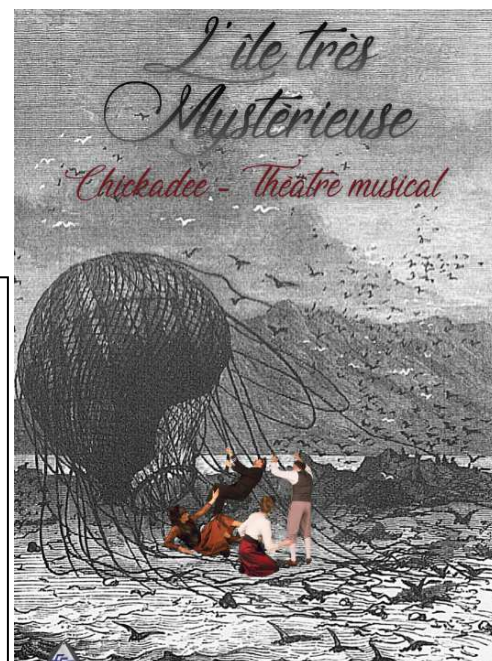
Spectacle gratuit pour les brevannais: réservation des places en mairie de Brevans à partir du 28 mai

Pour les extérieurs: 10 euros adultes/ 5 euros jeunes, chômeurs/ moins de 10 ans/ gratuit

Réservations conseillées au 06 67 78 43 34 ou par mail:

catherine.chandon@orange.fr

Site de la compagnie: cie-chickadee.e-monsite.com



APE : Les Petits Chats Perchés

Une quarantaine de JEDI, pirates, princesses et autres personnages nous ont rejoint le samedi 03 mars pour défiler dans les rues de BAVERANS sous le soleil ; Un goûter a ensuite eu lieu dans la salle des fêtes où les enfants ont pu apprécier différentes recettes de beignets. La soirée s'est poursuivie avec un repas franc comtois (pomme de terre, saucisses et cancoillotte) dans la bonne humeur ;

En partenariat avec notre producteur local l'EARL PINGON, nous avons organisé une vente de fleurs et de plants de légumes. La distribution a eu lieu le mercredi 25 avril et a rencontré un franc succès.



Maintenant place à l'organisation du **vide grenier le dimanche 17 juin à BAVERANS.**

Vous pouvez vous inscrire auprès de Cédric COUTROT (07 71 54 23 00). Et si vous ne voulez pas exposer, venez vous balader et chiner (buvette et restauration sur place)

Je vous rappelle que tous les bénéfices de ces manifestations sont intégralement reversés aux 2 écoles de BREVANS et BAVERANS pour financer les sorties scolaires.

LES PETITS CHATS PERCHES bougent pour vos enfants, venez donner un coup de patte.

QI GONG

NETTOYER

Elimination des toxines du corps en étirant les muscles et les tendons, et en ouvrant les articulations, à l'aide de mouvements amples et lents, et d'auto-massages.

NOURRIR

Amélioration du fonctionnement des organes en augmentant la qualité de la respiration à l'aide d'exercices respiratoires variés.

APAISER

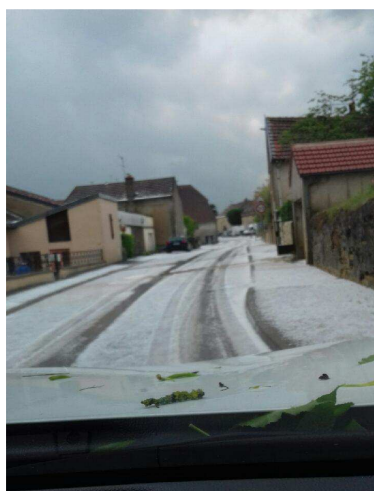
Réduction de l'anxiété et du stress en calmant l'esprit à l'aide d'exercices de concentration de la pensée, de visualisations, de relaxations et de méditations.

Les cours ont lieu à la salle Jean Ferrat, le mardi de 17h45 à 19h et de 20h à 21h15, hors vacances scolaires.

Un tarif préférentiel est accordé aux Brevannais.

Renseignements: Catherine Chandon: 06 67 78 43 34

cat.chandon@gmail.com



**Que de catastrophes
naturelles sur notre commune
en ce mois de
mai 2018 !!!**

**Après les très fortes pluies de
la nuit du 9 au 10 mai, c'est la
grêle qui s'est abattue sur
notre village ce mardi 15 mai,
recouvrant les routes et
ravageant toutes les cultures**



COMITÉ DES FÊTES



Sous le « pont de Mouchard » : déjà le concert printanier de nos petits amis à deux pattes bat son plein. Aussitôt nos oreilles sont remplies du chant puissant du rossignol philomèle.

Notre guide Joël nous explique que le mâle arrive le premier de migration et chante jour et nuit pour attirer sa belle. Malgré ce tintamarre l'animal reste invisible à nos yeux .A côté, le beau chant fluté de la fauvette à tête noire se mélange au tempo assourdissant du troglodyte mignon ; l'orchestre est au complet.



Plus loin nous observons dans la longue-vue le coucou, la linotte mélodieuse, le sansonnet et quelques autres comme le héron au long cou.

Le groupe se sépare un peu frustré car notre animateur nous évoqua des oiseaux très colorés comme le loriot, le guêpier et bien d'autres à peine revenus de migration lointaine.

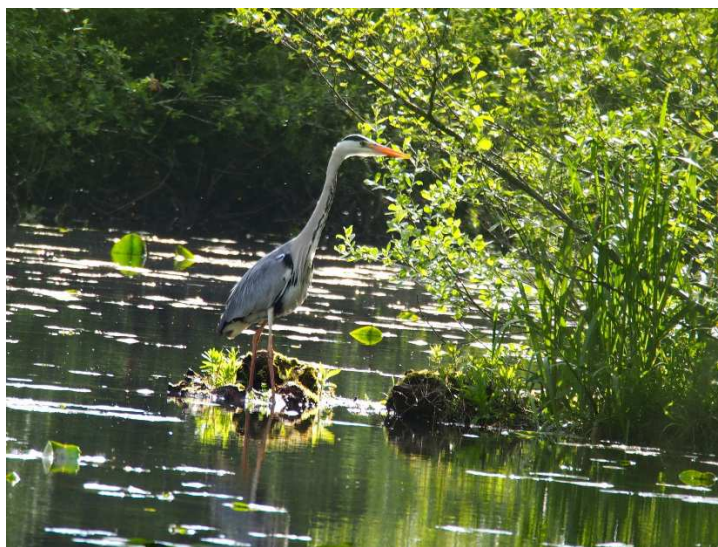
Ce n'est que partie remise.

Prochaine animation :

**La fête de BREVANS
Dimanche 1er JUILLET**

Sortie ornithologique à Brevans le 28 avril 2018 animée par Joël Grandmougin.

Les conditions météo fraîches et instables n'ont pas freiné les 12 personnes présentes à 8h30 devant la mairie afin de découvrir les oiseaux de notre commune.



Les Petits Pas Brevannais

Notre assemblée générale a eu lieu le 7 février 2018. L'association compte 48 adhérents, avec quelques départs mais aussi de nouveaux adhérents(en photo, notre doyenne).

Si vous aimez la randonnée conviviale vous êtes les bienvenus.

L'association a pour objectifs: de se détendre, de permettre à tous de marcher jeunes et moins jeunes, de s'aérer, de se rencontrer...

Marche hebdomadaire de 5 à 9 km :

En période d'hiver, rendez-vous le mardi à 14h30 et le vendredi à 9h30, place de la mairie à BREVANS, à l'arrivée des beaux jours nous décalons les horaires du mardi à 17h 30 et du vendredi à 9 h.

Sorties mensuelles organisées sur la journée du dimanche avec pique-nique et balade de 10 à 15 km, à compter du mois de mars- avril.

Un week-end de retrouvailles dans l'année



Voici le programme pour 2018 :

La sortie neige a eu lieu début mars au Pré-Poncet.

Le 22 avril nous avons participé à la journée nationale du cœur et effectué ensuite une randonnée de 10 à 13 km suivant les possibilités de chacun.

Le Mardi 8 mai direction NOZEROY/MIGNOVILLARD.

A venir :

Le 3 juin direction LAMOURA/LA COMBE DU LAC.

Le 1er juillet participation à la fête de BREVANS.

Le 29 Juillet randonnée sur MOUCHARD.

Le week-end du 8 au 10 septembre nous serons dans la Vallée de l'Yonne.

Le 14 octobre, randonnée vers PASSENANS/FRONTENAY/TOULOUSE LE CHATEAU.

Pour tous renseignements contacter la Présidente Josy ROZ Tél : 03.84.82.31.45 ou par mail : josiane.roz@orange.fr.



Dates à retenir

Vendredi 8 juin : rue de La Courbe et Des Toppes

Samedi 16 juin : rue de la Fontaine, rue Marlin, Grande Rue, rue du Château d'eau et rue des Vignes

A Savoir...

A la demande de la poste, et afin d'améliorer la distribution du courrier, Chaque boîte aux lettres doit comporter **le nom des habitants et l'adresse exacte du domicile...**



ATELIER KREADEKO

L'Atelier Kréadéko se porte bien et continue ses rendez-vous hebdomadaires avec toujours autant de plaisir. Voici quelques échantillons de travaux printaniers.



A l'école de Baverans :

Carnaval Les enfants avaient fabriqué leur costume pour fêter Carnaval.



Les rencontres sportives

La classe de GS CP a participé à une rencontre gymnastique et à un cross inter école.



Les rois et reines ↑↑
Au musée, visite de l'exposition des tableaux de Jules Adler, puis atelier sur les silhouettes. →→

Dans la classe des CM

Collège Ledoux

Nous sommes arrivés au collège Ledoux. Nous avons été accueillis par la CPE. Ensuite nous avons fait un parcours d'orientation dans le collège pour trouver un mot mystère. Puis nous avons continué par une récréation, et nous avons continué par un cours de français avec madame Zimmerman et un cours d'anglais avec monsieur Goutte. Ensuite nous sommes allés déjeuner au self et nous sommes rentrés.

Ruben.

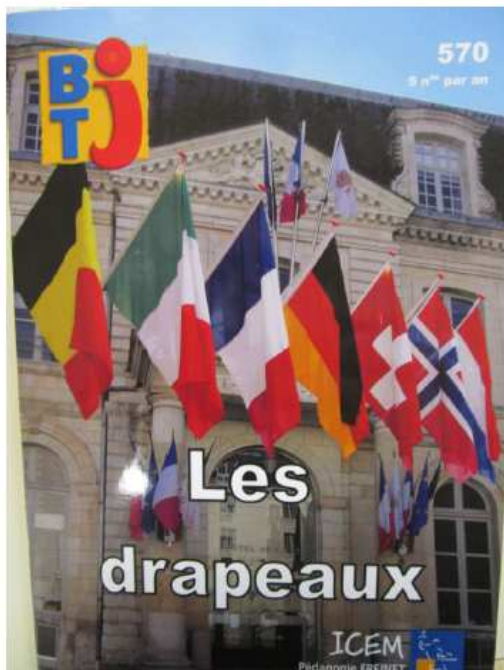


BTJ sur les drapeaux

les drapeaux. Nous avons trouvé le plan de la revue, puis des enfants se sont répartis pour les recherches et l'écriture des différentes pages. Ce travail a duré plus d'un an.

La revue, éditée aux éditions ICEM Pédagogie-Freinet vient de paraître.

Bravo à Adam, Armand, Arthur, David, Eva, Florine, Hugo, Juliette, Kyliann, Mathéo, Mathieu, Maxime, Mohamed Ali, Nathanaël, Pierrick, Rémi.



Rencontre sportive à Brevans

Nous sommes allés au tennis et nous avons installé les jeux les deux écoles sont arrivés nous avons fait les jeux: osselets, billes, balle au camp, balles à six, relai ballon pied, relai passe, relai raquette, pétanque et corde à sauter nous avons pique - niqué et les deux écoles sont reparties.

BRICE



Rencontre sportive à Authume

Un rallye photo organisé par la classe CM d'Authume nous a permis de découvrir ce village et d'autres enfants.



JURASTUCES

DONNEZ, VENDEZ, PARTAGEZ !

MEMO ECOMAIRIE

JURASTUCES c'est quoi ?

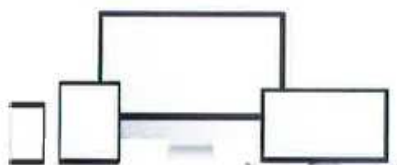
C'est un nouveau service GRATUIT d'échange entre voisins du territoire permettant le don ou la vente d'objets allant jusqu'au fin de travaux.

Idée générale : Plutôt que de jeter aux encombrants, donnez, vendez entre voisins !

C'est gratuit ?

Oui, le site est entièrement gratuit, il suffit de créer un compte en ligne, de valider son adresse mail et d'y enregistrer les annonces.

Fonctionne sur



Et si j'ai un problème avec une vente ?

Vous êtes responsable de vos annonces et des achats que vous effectuez avec vos voisins. Vous devez être vigilant lors d'échanges même avec vos voisins !

Et si je veux donner à une association ?

Pas de soucis, la plateforme s'occupe de tout ! en enregistrant vos annonces sur le site et lorsqu'il s'agit de dons, l'annonce est automatiquement envoyée aux associations selon leurs critères de recherche.

Plus besoin de tous les contacter le site le fait pour vous. Et si aucune d'entre elles n'est intéressée, l'annonce devient visible par vos voisins au bout de 24h.

www.JURASTUCES.COM



Un souci, une question ?

contactez nous au **03 84 47 44 41** ou prevention@letri.com